



Curtafond Infos

Site : www.curtafond-mairie.fr

Mairie

460 route du village

Tél : 04.74.30.41.82 Fax : 04.74.30.42.93

Email : secretariat@curtafond-mairie.fr

- Secrétariat ouvert le mardi de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 16h00 à 19h00

- Permanence du maire ou d'un adjoint : sur rendez-vous

Le projet de salle multifonctions avance ...

Comme cela avait été évoqué lors de la réunion publique au mois de septembre dernier, 3 sites étaient pressentis pour accueillir le futur équipement socio culturel (à l'entrée sud du village, derrière le parc de la mairie et au centre du village sur le terrain accueillant la salle des fêtes et le parking en herbe).

Afin de prendre la décision la plus opportune, nous avons décidé de confier à la société Novade le soin de réaliser l'étude préliminaire. Après des rencontres avec l'ensemble des associations de la commune afin de prendre en considération leurs besoins, le rapport d'étude nous a permis de considérer les avantages et les inconvénients de chaque site, ainsi que l'ébauche de la configuration de l'équipement en fonction des besoins auxquels il devra répondre.

La décision a donc été prise d'implanter le nouvel équipement sur la parcelle au centre du village, celle-ci accueillant la

salle déjà existante et présentant une réserve foncière propice à la construction du nouveau projet. Cet emplacement a été retenu pour des raisons de praticité (proximité de l'école primaire, utilisation pour la restauration scolaire, ...) et également pour des raisons budgétaires, ce site présentant un coût global nettement inférieur aux 2 autres.

La configuration pressentie pour l'équipement est la suivante : la salle principale occupera une surface d'environ 250 m² modulable en 2 parties, dont une partie de 110 m² utilisable par le restaurant scolaire. S'ajouteront à cette surface les locaux pour la cuisine, le stockage du matériel, l'accueil et le bar, les toilettes et éventuellement un espace couvert.

Début janvier, un avis d'appel public à concurrence a été publié afin de recueillir les dossiers de candidatures des archi-

tectes. Fin février, les dossiers reçus ont été analysés avec comme critères de sélection leur capacité financière à supporter le projet, l'expérience des divers corps de métiers en maîtrise d'œuvre, les réalisations antérieures, le style architectural... Ainsi, 3 cabinets d'architectes et leurs équipes ont été sélectionnés début mars. Ceux-ci devront donc présenter leurs projets respectifs, en fonction des critères que nous leur avons transmis, afin que nous puissions sélectionner l'équipe la mieux à même de procéder à la réalisation, ce qui constituera la prochaine étape pour le mois de juin.

Le permis de construire pourrait être déposé à l'automne avec le lancement du marché pour les travaux qui pourraient débuter au début de l'année 2019.

La station d'épuration

Après le premier coup de pelle en septembre 2016, une année pleine en fonctionnement puis toute une série d'analyses sur l'eau retraitée, jugée dans les normes par les services de l'Etat, la nouvelle station d'épuration a été officiellement réceptionnée par la commune le 2 février.

Petit rappel : Ne pas mettre de serviettes hygiéniques, de couches, et de sacs plastiques dans vos toilettes, ceci nuit au bon fonctionnement de la station.

Le parvis de l'église est terminé...



Le budget général 2018

FONCTIONNEMENT

1—DEPENSES



Charges à caractère général	78 700,00
Charges de personnel et frais assimilés	83 000,00
Atténuation de produits	0,00
Autres charges de gestion courante (dont écoles 50 765 €)	90 100,00
Charges financières	828,81
Dépenses imprévues	18 505,53
Virement à la section d'investissement	195 099,60
Opération de transfert entre les sections	0,00
Charges exceptionnelles	0,00

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 466 233,94

2—RECETTES

Produits des services	11 300,00
Impôts et taxes	261 100,00
Dotations et participations	71 100,00
Autres produits de gestion courante	32 500,00
Produits exceptionnels	1 300,00
Opération de transfert entre les sections	88 933,94
Excédent antérieur reporté	0,00

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT 466 233,94

INVESTISSEMENT

1—DEPENSES

Immobilisations incorporelles dont	
• Frais réalisation doc d'urbanisme et numérisation cadastre	6 500,00
• Frais d'étude	0,00
Immobilisations corporelles dont	
• Terrain de voirie	0,00
• Plantation d'arbres et d'arbustes	4 400,00
• Autres bâtiments publics	73 000,00
• Réseaux de voirie	0,00
• Matériel roulant—Incendie et défense civile	3 000,00
• Autres réseaux	6 500,00
• Autres installations, matériel et outillage techniques	2 000,00
• Matériel de bureau et informatique	1 000,00
• Autres immobilisations corporelles	600,00
• Cœur de village	35 000,00
• Eglise	18 000,00
• Mise aux normes et accessibilité	75 000,00
• Extension des vestiaires	17 000,00
• Espace multifonctions	90 000,00
• Achat et vente de terrains	39 400,00
Emprunts et dettes	15 600,00
Opération de transfert entre section	0,00
Report déficit antérieur	1 364,64

TOTAL DEPENSES D' INVESTISSEMENT 388 364,64

2—RECETTES

Subvention d'investissement	34 500,00
Emprunts et dettes assimilées	0,00
Dotations fonds divers et réserves	9 500,00
Excédent de fonctionnement capitalisé	149 265,04
Autres immobilisations financières	0,00
Virement de la section de fonctionnement	195 099,60
Opération de transfert entre section	0,00

TOTAL RECETTES D' INVESTISSEMENT 388 364,64

ETAT DE LA DETTE

Organisme	Dettes à l'origine	Dettes au 31/12/2017	Taux actuel
CFF (Logement locatif)	125 008,19	17 209,76	0,45 %
CACE (Eglise)	<u>85 000,00</u>	<u>78 267,67</u>	0,96 %
	210 008,19	95 477,43	

Modification de l'organisation de la semaine d'école

A la prochaine rentrée scolaire de septembre 2018, les élèves vont travailler 4 jours et non plus 4 jours et demi.

Cela entraîne la suppression des cours du mercredi matin.

Les horaires des classes à Curtafond seront :

- de 8h40 à 12h10
- et de 13h40 à 16h10

Pour Confrançon les horaires seront pour :

- les maternelles : 8h30 à 11h45 et 13h15 à 16h
- les primaires 8h30 à 12h et 13h30 à 16h

Pourquoi revenir à 4 jours d'école ?

Il est important de répondre aux souhaits des enseignants, d'avoir des matinées plus longues que les après-midis pour favoriser l'apprentissage des élèves.

Cette décision intervient en premier lieu, car la loi nous y autorise et qu'il a été décidé par les élus locaux des deux communes, par l'intermédiaire du SIVOS, de demander l'avis des parents et des enseignantes.

Un sondage a été fait par les représentants des parents au conseil d'école auprès de

toutes les familles qui ont des enfants scolarisés sur le RPI.

Ce sondage a donné les résultats suivants : 157 familles inscrites 94 ont répondu soit 60%

- pour le passage à 4 jrs : 57 soit 61%
- pour le maintien à 4,5 jrs : 31 soit 33%
- sans opinion : 6 soit 6%

Les enseignantes se sont quant à elles exprimées à l'unanimité pour le retour à 4 jours.

Suite à la consultation des parents et du personnel enseignant, après avis des associations du Restaurant Scolaire et de la Garderie, le SIVOS s'est réuni et a voté pour le retour à la semaine de 4 jours.

Le Conseil d'école extraordinaire qui a suivi s'est prononcé dans le même sens.

Cette modification de l'organisation du travail scolaire a plusieurs objectifs :

- Tout d'abord, que les enfants soient moins

fatigués et donc plus réceptifs aux apprentissages fondamentaux, qui est la principale remarque des enseignantes et des parents.

- Mais aussi, dans une moindre mesure, de faire des économies budgétaires, sans pour autant diminuer le temps de travail de nos agents.

Il faut préciser qu'à partir de la rentrée de septembre 2018, la garderie Copain-Copine ouvrira ses portes dès le mercredi matin.

De ce fait les TAP seront supprimés.



Le parc de la Mairie se transforme

Le mur qui séparait le parc du cimetière était en très mauvais état et menaçait de s'écrouler. Il a donc été démolit et remplacé par un grillage.

Afin de séparer visuellement ces deux espaces, le Conseil Municipal a décidé de planter, coté Est, des végétaux grimpants sur le grillage et des arbustes coté parc qui agrémenteront cet espace tout au long de l'année.

Nous avons déjà profité de l'hamamélis cet hiver et attendons les cornus, abélia, callicarpa... et, pour le reste de l'année, les clématites et chèvrefeuilles égayeront le grillage et parfumeront au gré du vent.

Coté ouest, nous avons habillé davantage le grillage en créant un massif dans le même esprit, avec des végétaux remarquables à chaque saison : les premières jonquilles ont pointé leur nez, annonçant ainsi le printemps, les photinia de différentes formes apporteront de

la couleur avec leur rouge éclatant. Pivoines, lagerstromia et acer palmatum complèteront le tableau, mais il faudra encore patienter pour découvrir ces nouveaux venus.

Ce brise vue sera moins austère que l'ancien mur et assurera un peu d'intimité aux personnes qui souhaiteront se recueillir auprès des leurs.

Afin de rendre le parc plus attractif à la promenade, nous avons également planté quelques arbres dont certains rendront l'hiver moins triste avec leurs écorces de couleur, d'autres nous régaleront de leurs feuilles éclatantes en automne ou encore leurs fleurs parfumées en été.

Nous complèterons enfin avec le changement des rosiers dans les carrés à côté de la mairie après avoir enrichi la terre.

Il restera la réfection de la pelouse qui attendra la saison propice.

Ces plantations ont été réalisées avec l'aide de l'ensemble des membres du Comité de Fleurissement que nous remercions chaleureusement.

N'hésitez pas à inclure ce lieu dans vos balades (pour rappel, des jeux attendent les 2 à 7 ans) et à venir voir prospérer ces nouvelles plantations au fil du temps.



Etat Civil 2017/2018

Naissances : 4

Léandro Vito BELTRAN GRAMMATICO, fils de Jean-Marc BELTRAN et Anne GRAMMATICO, le 27 novembre 2017

Léane CAMPY, fille de Sébastien et de Lydiane MARGUIN, le 18 mars 2018

Margo JOBAZE, fille de Cyrille et de Amélie BOBILLON, le 27 mars 2018



Vince Maurice Marcel HALLONET, fils de Kévin et de Anaïs DURAND, le 2 avril

Décès : 3

Rémi Serge CORMARECHE, le 7 novembre 2017 (88 ans)

OLIVIER Christiane Augustine Yvette née DUC, le 31 mars 2018 (75 ans)

CHARLET Raymonde née GOY, le 7 avril (91 ans)

Décès au Hôme de Cortefredone : 2

Suzanne Anna RAYMOND née LANDRY, le 18 novembre 2017 (95 ans)

Marie Thérèse Jeanne AMBLARD née ROUX, le 29 mars 2018 (77 ans)

Zoom sur les investissements sportifs

Petit rappel, en 2016, de nouvelles toilettes aux normes d'accessibilité ont été construites ainsi qu'une salle de réception de 80 m2 et les lampes des projecteurs ont été changées.

En 2017, l'aménagement pour l'accès des personnes à mobilité réduite à l'enceinte sportive et au terrain s'est poursuivi avec la création de rampes et le parking a été rénové.

Le coût des investissements pour ces 2 années a été de 144 000 €.

En 2018, les travaux continuent avec la réfection du petit et du grand terrain, la création d'un troisième vestiaire avec douches à la place de l'ancienne salle et la rénovation des peintures et menuiseries extérieures. Deux cages amovibles seront également

achetées. Le montant de ces nouveaux investissements est de l'ordre de 18 000 €.

Il faut également rappeler que la commune prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement avec entre autre les fluides



(électricité, gaz et eau), l'entretien et la tonte des terrains et des abords, les différents contrôles... pour un coût moyen annuel de près de 9 000 €.

Avec ces investissements réguliers, non seulement Curtafond a des infrastructures en bon état, mais en plus améliore les conditions dans lesquelles les joueurs des différentes communes du club pratiquent leur sport.

2018

Manifestations

- 07/04/2018 Soirée dansante du sou des écoles à Confrançon
- 28/04/2018 Vente de plants de fleurs et de légumes du sou des écoles à Curtafond
- 01/05/2018 Safari truite des donateurs de sang à Polliat
- 06/05/2018 Vide grenier du Sou des Ecoles à Confrançon
- 10/05/2018 Tournoi inter-communes du Football Club à Curtafond
- 06/06/2018 40 ans du club des retraités
- 17/06/2018 Assemblée générale du Football Club à Confrançon
- 27/06/2018 Don du sang à Polliat de 9h à 12h30 et 15h30 à 19h
- 29/06/2018 Spectacle de fin d'année des enfants à Confrançon
- 30/06/2018 Journée anniversaire du Football Club à Curtafond
- 24/08/2018 Assemblée générale de la Société de Chasse à Curtafond
- 25/08/2018 Vente de tartes cuites au feu de bois de l'Amicale des Sapeurs Pompiers à Curtafond

- 05/09/2018 Don du sang à Polliat de 9h à 12h30 et 15h30 à 19h
- 07/09/2018 Tournoi vétérans du Football Club à Curtafond
- 08/09/2018 Tournoi jeunes du Football Club à Curtafond
- 28/09/2018 Assemblée générale du Sou des Ecoles et du Restaurant scolaire à Confrançon
- 03/10/2018 Assemblée générale du club des retraités
- 11/11/2018 Défilé
- 14/11/2018 Don du sang à Polliat de 9h à 13h et 15h30 à 19h
- 18/11/2018 Banquet de la Société de Chasse à Curtafond
- 24/11/2018 Repas moules-frites du Football Club à St Didier d'Aussiat
- 01/12/2018 Vente de boudin par la Société de Chasse à Curtafond et à St Martin le Châtel
- 01/12/2018 Loto de Noël du sou des écoles à Confrançon
- 01/12/2018 Run & Bike de l'Amicale des Sapeurs Pompiers à Curtafond
- 07/12/2018 Marché de Noël du sou des écoles à Curtafond